



Suivi et surveillance du Crabier blanc dans les zones humides de Mayotte



©G. Adt.

GEPOMAY

Août 2015



Citation du document :

Laubin A., Jeanne F. & Ousseni B., *Suivi et surveillance du Crabier blanc dans les zones humides de Mayotte*, GEPOMAY à la demande de TEMEUM. Mayotte. 13p.

Sommaire

Contexte	4
1. Méthode et sites d'étude	5
1.1. Méthode	5
1.2. Caractéristiques des sites suivis	6
Lac Karihani	6
Retenue collinaire de Combani	6
Retenue collinaire de Dzoumogné	6
Zone humide de Tsararano	7
Zones humides de la baie de Bouéni	7
APB d'Ambato	7
Zone humide de Longoni	8
2. Résultats	8
2.1 Effort de prospection	8
Conclusion	12
Bibliographie	13

Table des illustrations

Figures :

Figure 1 : Cartographie des principaux sites d'alimentation du Crabier blanc à Mayotte.....	5
Figure 2 : Lac Karihani (© GEPOMAY).....	6
Figure 3 : Retenue collinaire de Dzoumogné (©GEPOMAY).....	6
Figure 4 : Retenue collinaire de Dzoumogné (© GEPOMAY).....	6
Figure 5 : Zone humide de Tsararano (© GEPOMAY).....	7
Figure 6 : Zone humide de Malamani, baie de Bouéni (© GEPOMAY).	7
Figure 7 : Vue aérienne de l'APB d'Ambato (© DroneGo).....	7
Figure 8: Vue aérienne de la zone humide de Longoni (source IGN BD ORTHO 2012).....	8

Tableaux :

Tableau 1 : Effectifs mensuels de Crabier blanc sur les principales zones d'alimentation à Mayotte.....	9
Tableau 2 : Effectif moyen de Crabier blanc sur l'ensemble des sites d'alimentation (sur la période novembre 2014 à août 2015).	10
Tableau 3: Effectifs cumulés de Crabier blanc pour les mois de janvier, février, avril et juin 2015 par site d'alimentation.....	11

Contexte

Le Crabier blanc (*Ardeola idae*) est un oiseau jugé « En danger » mondial d'extinction par l'IUCN (IUCN, 2014) et « En danger critique » d'extinction à Mayotte (UICN France, MNHN & GEPOMAY, 2014).

Dans le cadre de ses objectifs d'étude et de connaissance de l'avifaune, le GEPOMAY étudie annuellement, depuis sa création, la population nicheuse de Crabier blanc à Mayotte. Un premier bilan des cinq premières années de suivi (période 2010/2015) a été établi en 2015 (Jeanne F. *et al.*, 2015).

Par ailleurs, en 2012, le GEPOMAY établissait un dossier de demande de prise en considération pour la mise en place d'un Plan national d'action en faveur du Crabier blanc (Pusineri *et al.*, 2012). Ce PNA voit le jour en 2015.

En 2014, le micro-projet « suivi et de surveillance du Crabier blanc sur les sites d'alimentation » a été déposé auprès de TEMEUM. Ce micro-projet a été validé par la convention TEMEUM T23_14 du 15/07/2014 et un budget de 5 000 euros a été alloué pour les actions suivantes :

- Action 1. Suivi des sites d'alimentation du Crabier blanc (prairies, plans d'eau) : comptage exhaustif sur les sites, un passage par mois sur l'année ;
- Action 2. Test de protocole de suivi par piège photographique de la reproduction de l'espèce.

Le présent rapport est un bilan des actions menées sur la saison 2014-2015 dans le cadre de la convention précitée.

1. Méthode et sites d'étude

1.1. Méthode

Depuis 2013, le GEPOMAY suit ponctuellement les principaux sites connus d'alimentation du Crabier blanc à Mayotte. Ces principaux sites sont : les retenues collinaires de Dzoumogné et de Combani, les zones humides de Longoni, d'Ambato, de Tsararano, de la baie de Bouéni (Poroani, Miréréni, Malamani, Chirongui et Tsimkoura) et le lac Karihani (Figure 1).

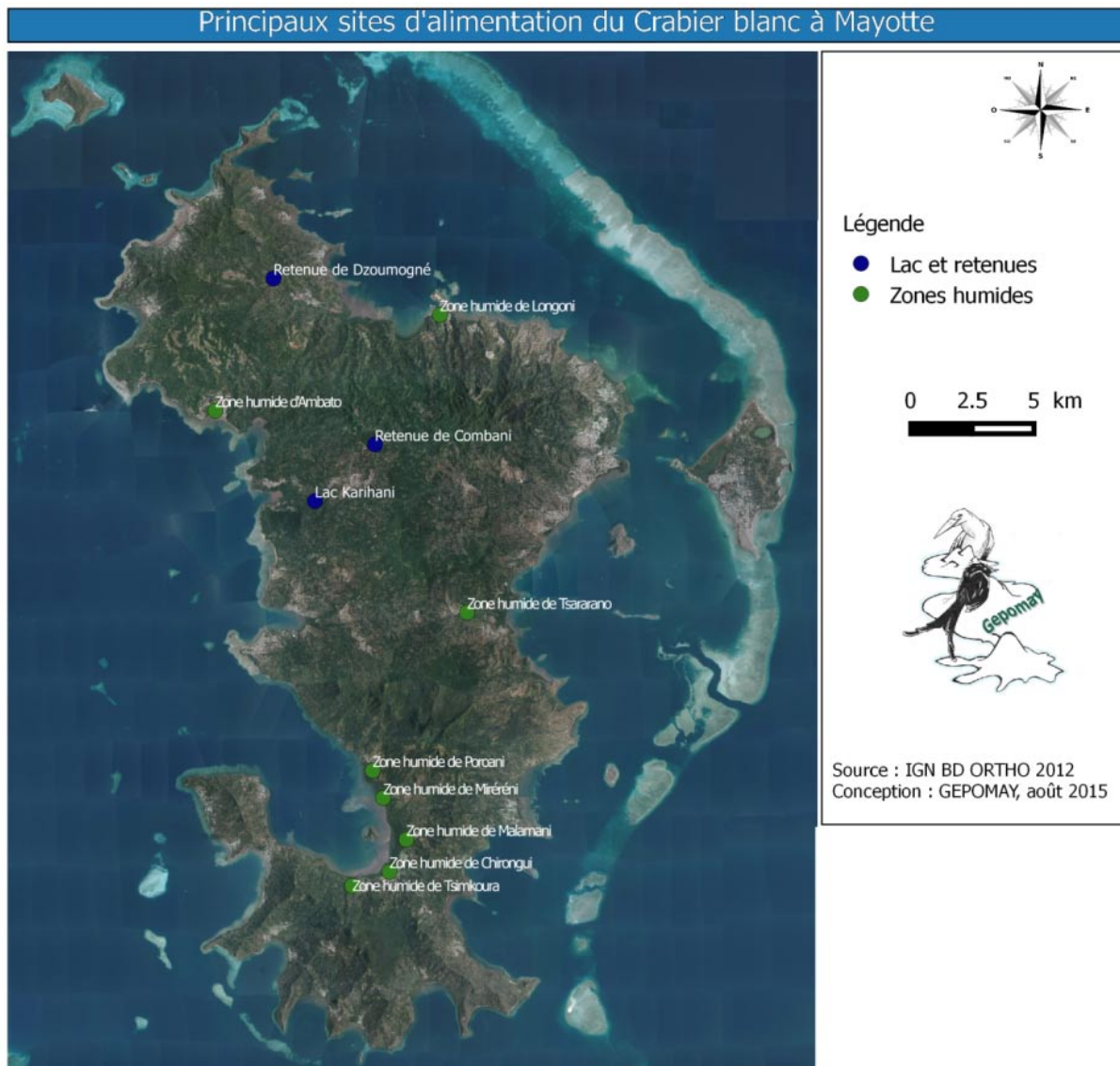


Figure 1 : Cartographie des principaux sites d'alimentation du Crabier blanc à Mayotte.

Durant la durée couverte par la convention TEMEUM T23_14 du 15/07/2014, ces principaux sites d'alimentation ont été suivis mensuellement.

Les effectifs de Crabier blanc ont été relevés ainsi que les effectifs des espèces associées (ardéidés et oiseaux d'eau). Un suivi du chargement des sites pâturés (nombre de zébus par site) a également été mis en place ainsi qu'un suivi du milieu (assec, dégradation, mise en culture...). Ces données ne sont toutefois pas analysées dans le présent rapport.

1.2. Caractéristiques des sites suivis

Lac Karihani

Le lac Karihani (*Figure 2*) est le seul lac naturel d'eau douce de Mayotte. Il s'agit d'un terrain domanial (propriété de l'État), dont la gestion est transférée au Conservatoire du Littoral (CdL). C'est le principal site d'alimentation du Crabier blanc à Mayotte, jusqu'à 112 individus y ont été recensés simultanément en 2013. Le lac Karihani est également un site majeur de reproduction pour la guildes des oiseaux d'eau (Martin-pêcheur vintsi, Grèbe castagneux, Poule d'eau, Talève d'Allen). Une des principales menaces qui pèse sur le lac Karihani est le surpâturage. Un assèchement a régulièrement lieu en fin de saison sèche.



Figure 2 : Lac Karihani (© GEPOMAY).

Retenue collinaire de Combani

La retenue collinaire de Combani (*figure 3*) joue un rôle important pour l'alimentation du Crabier blanc, jusqu'à 30 individus y ont déjà été recensés simultanément en 2014. La Grande Aigrette est également régulière sur la retenue comme la guildes des oiseaux d'eau (Poule d'eau, Grèbe castagneux...).



Figure 3 : Retenue collinaire de Dzoumogné (©GEPOMAY).

Retenue collinaire de Dzoumogné

La retenue collinaire de Dzoumogné (*figure 4*) héberge régulièrement des Crabiers blancs en alimentation jusqu'à 20 individus y sont recensés simultanément en 2013 et 2014. Lors de la saison sèche, les niveaux d'eau baissent et découvrent des banquettes de vase. Ces espaces abritent alors la guildes des limicoles qu'on peut retrouver à l'intérieur des terres (Chevaliers aboyeur et sylvain, Bécasseau cocorli...).



Figure 4 : Retenue collinaire de Dzoumogné (© GEPOMAY).

Zone humide de Tsararano

La zone humide de Tsararano (*figure 5*) est un site majeur pour l'alimentation du Crabier blanc. 25 individus y ont été recensés simultanément en 2014. Les principales menaces qui pèsent sur ce site sont la mise en culture (maraichage), le remblaiement, la construction d'une STEP¹ et la construction d'un marché couvert.



Figure 5 : Zone humide de Tsararano (© GEPOMAY).

Zones humides de la baie de Bouéni

Les zones humides d'arrière mangrove de la baie de Bouéni (*figure 6*) constituent des sites privilégiés pour l'alimentation du Crabier blanc. 26 individus ont été observés simultanément sur la zone humide de Tsimkoura en février 2015. Certaines prairies subissent un assec durant la saison sèche et le début de la saison des pluies. Les principales menaces qui pèsent sur ces secteurs sont le remblaiement et la mise en culture.



Figure 6 : Zone humide de Malamani, baie de Bouéni (© GEPOMAY).

APB d'Ambato

La zone d'Ambato, classée en Arrêté de Protection de Biotope (*figure 7*), accueille une colonie mixte de Crabier blanc et de Héron Garde-bœufs. La prairie humide ainsi que les points d'eau constituent des sites d'alimentation du Crabier blanc. Malgré ce statut de protection, l'APB d'Ambato subit le remblaiement et la mise en culture. Une mosquée a également été construite en plein cœur de la zone protégée.



Figure 7 : Vue aérienne de l'APB d'Ambato (© DroneGo).

¹ STation d'EPuration

Zone humide de Longoni

La zone humide de Longoni se situe en arrière du Port de Longoni. Hors période d'assec (saison sèche et début de saison des pluies), elle accueille des effectifs importants de Crabier blanc. Les principales menaces sur le site sont l'extension du port et le remblaiement.



Figure 8: Vue aérienne de la zone humide de Longoni (source IGN BD ORTHO 2012).

2. Résultats

2.1 Effort de prospection

27 suivis ont été réalisés entre novembre 2014 (date de la signature de la convention) et août 2015 (fin de la convention) :

- 22/11/2014, suivi du lac Karihani ;
- 26/11/2014, suivi de la retenue collinaire de Combani ;
- 27/11/2014, suivi des zones humides de la baie de Bouéni ;
- 19/12/2014, suivi des zones humides de la baie de Bouéni ;
- 20/12/2015, suivi du lac Karihani et de la retenue collinaire de Combani ;
- 26/12/2015, suivi de la retenue collinaire de Dzoumogné ;
- 03/01/2015, suivi du lac Karihani et de la retenue collinaire de Combani ;
- 09/01/2015, suivi des zones humides de la baie de Bouéni et de la zone humide de Tsararano ;
- 24/01/2015, suivi de la retenue collinaire de Dzoumogné ;
- 17/02/2015, suivi des zones humides de la baie de Bouéni ;
- 25/02/2015, suivi du lac Karihani et de la retenue collinaire de Combani ;
- 28/02/2015 suivi de la retenue collinaire de Dzoumogné ;
- 12/03/2015 suivi des zones humides de la baie de Bouéni ;
- 18/03/2015, suivi de la retenue collinaire de Dzoumogné ;
- 16/04/2015, suivi de la retenue collinaire de Dzoumogné, de la ZH d'Acoua, de Mtsangamouji (Ambato), de Soulou, du lac Karihani et de la retenue collinaire de Combani ;
- 07/05/2015, suivi des zones humides de la baie de Bouéni ;
- 22/05/2015, suivi de la retenue collinaire de Combani ;
- 23/05/2015, suivi du lac Karihani ;
- 02/06/2015, suivi de la retenue collinaire de Dzoumogné ;
- 17/06/2015, suivi des zones humides de la baie de Bouéni et Tsararano ;
- 24/06/2015, suivi du lac Karihani et de la retenue collinaire de Combani ;
- 30/07/2015, suivi des zones humides de la baie de Bouéni (Tsimkoura, chirongui) ;
- 31/07/2015, suivi des zones humides de la baie de Bouéni (Malamani, chirongui) ;
- 21/08/2015, suivi de la retenue collinaire de Combani et du lac Karihani ;
- 19/08/2015, suivi de la zone humide de Malamani ;
- 21/08/2015, suivi du lac Karihani et de la retenue collinaire de Combani ;
- 23/08/2015, suivi des zones humides de la baie de Bouéni.

Chaque mois, un bilan des effectifs de Crabier blanc par site et pour l'ensemble des sites a été réalisé (tableau n°1).

Tableau 1 : Effectifs mensuels de Crabier blanc sur les principales zones d'alimentation à Mayotte.

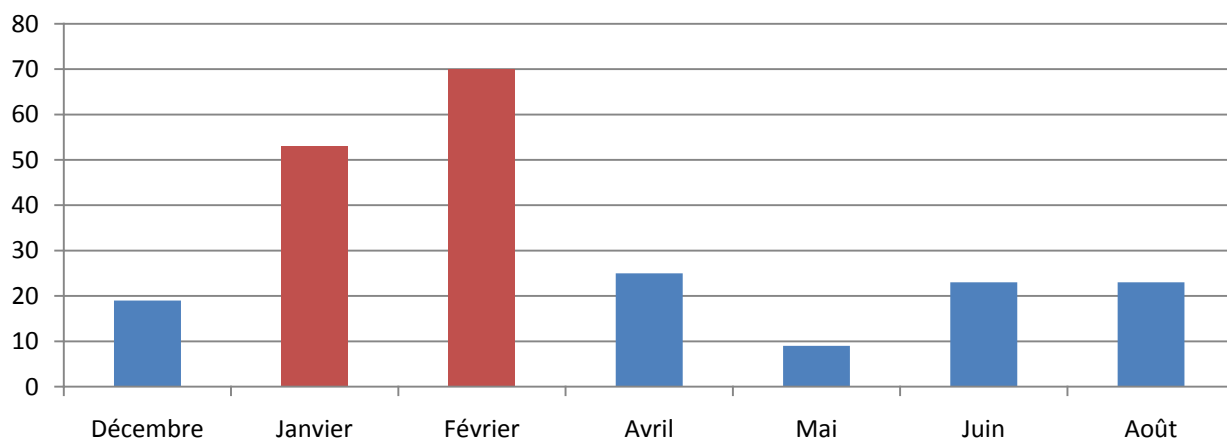
Date	Site	Effectif par site	Effectifs cumulés	sites suivis
Novembre 2014	Lac Karihani	5	9	4
	Retenue collinaire de Combani	1		
	Zone humide de Tsimkoura	3		
	Zone humide de Chirongui	0		
Décembre 2014	Lac Karihani	11	22	6
	Retenue collinaire de Combani	7		
	Retenue collinaire de Dzoumogné	3		
	Zone humide de Tsararano	1		
	Zone humide de Malamani	0		
Janvier 2015	Lac Karihani	20	64	7
	Retenue collinaire de Combani	15		
	Retenue collinaire de Dzoumogné	4		
	Zone humide de Tsararano	17		
	Zone humide de Malamani	6		
	Zone humide de Chirongui	1		
Février 2015	Lac Karihani	14	85	7
	Retenue collinaire de Combani	13		
	Retenue collinaire de Dzoumogné	6		
	Zone humide de Tsararano	17		
	Zone humide de Malamani	6		
	Zone humide de Chirongui	3		
Mars 2015	Zone humide de Tsimkoura	26	18	4
	Retenue collinaire de Dzoumogné	3		
	Zone humide de Malamani	3		
	Zone humide de Chirongui	6		
Avril 2015	Zone humide de Tsimkoura	6	35	7
	Lac Karihani	5		
	Retenue collinaire de Combani	9		
	Retenue collinaire de Dzoumogné	4		
	Zone humide de Tsararano	7		
	Zone humide de Malamani	1		
Mai 2015	Zone humide de Chirongui	3	11	6
	Zone humide de Tsimkoura	4		
	Lac Karihani	4		
	Retenue collinaire de Combani	1		
	Zone humide de Tsararano	2		
	Zone humide de Malamani	1		
Juin 2015	Zone humide de Chirongui	2	33	7
	Zone humide de Tsimkoura	2		
	Lac Karihani	13		
	Retenue collinaire de Combani	6		
	Retenue collinaire de Dzoumogné	6		
	Zone humide de Tsararano	4		
Juillet 2015	Zone humide de Malamani	4	6	4
	Zone humide de Chirongui	0 (assec)		
	Zone humide de Tsimkoura	0 (assec)		
	Zone humide de Tsararano	0		
	Zone humide de Malamani	6		
Août 2015	Zone humide de Chirongui	0 (assec)	27	6
	Zone humide de Tsimkoura	2 (assec)		
	Lac Karihani	8		
	Retenue collinaire de Combani	12		
	Zone humide de Tsararano	1		

Ce bilan permet d'avoir un premier aperçu de la phénologie du Crabier blanc sur ses sites d'alimentation et de préciser la hiérarchisation des zones humides pour l'alimentation du Crabier blanc.

Le tableau 2 présente l'effectif moyen de Crabier blanc sur l'ensemble des sites d'alimentation sur la période novembre 2014 à août 2015. Il permet de mettre en évidence un **pic de fréquentation du Crabier blanc sur les zones humides de Mayotte durant les mois de janvier** (9,14 individus en moyenne par zone humide) **et février 2015** (12,14 individus en moyenne par zone humide). Ce pic de fréquentation intervient à la fin de la reproduction de l'espèce sur l'île. Ainsi nous émettons l'hypothèse d'une fréquentation élevée liée à l'émancipation des jeunes Crabiers blancs issus des héronnières de Mayotte et à des regroupements post-nuptiaux des individus nicheurs avant la migration.

La poursuite de ce suivi dans le cadre du Plan national d'action (PNA) Crabier blanc nous permettra d'affirmer ou d'infirmer cette interprétation. Hors période de reproduction, la fréquentation des zones humides semble nettement plus faible (4,71 individus par zone humide en juin 2015 soit deux fois moins d'individus qu'en février 2015).

Tableau 2 : Effectif moyen de Crabier blanc sur l'ensemble des sites d'alimentation (sur la période novembre 2014 à août 2015).



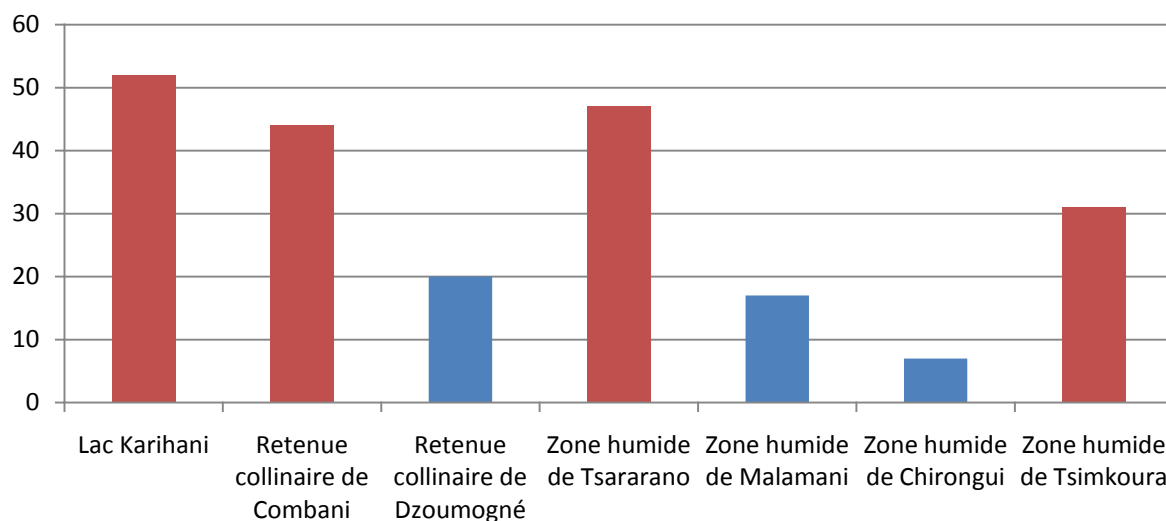
Le tableau 3 présente les effectifs cumulés de Crabier blanc pour les mois de janvier, février, avril et juin 2015 par site d'alimentation. Il permet d'avoir une première hiérarchisation des sites d'alimentation du Crabier blanc à Mayotte. Ainsi, durant cette période, les quatre sites ayant accueilli le plus de Crabiers blancs sont par ordre décroissant : Le lac Karihani, la zone humide de Tsararano, la retenue collinaire de Combani et la zone humide de Tsimkoura.

Ces résultats confirment l'intérêt de ces quatre sites déjà mis en évidence par les observations issues de la base de données du GEPOMAY.

Concernant les comptages réalisés sur les retenues, les effectifs cumulés sont à prendre comme un minima d'individus observés. En effet les deux retenues étant d'une superficie élevée, l'ensemble des secteurs n'ont pas toujours pu être prospectés à chaque passage.

La poursuite de ce suivi dans le cadre du PNA Crabier blanc nous permettra d'affiner la hiérarchisation des sites d'alimentation du Crabier blanc à Mayotte.

Tableau 3: Effectifs cumulés de Crabier blanc pour les mois de janvier, février, avril et juin 2015 par site d'alimentation.



Conclusion

La convention TEMEUM T23_14 du 15/07/2014 a permis de suivre pendant huit mois les principaux sites d'alimentation du Crabier blanc à Mayotte.

Le suivi mis en œuvre permet de mettre en évidence :

- un pic de fréquentation du Crabier blanc sur les zones d'alimentation à la fin de la saison de reproduction de l'espèce (janvier/février) ;
- une hiérarchisation des sites d'alimentation, les sites les plus importants sont par ordre décroissant : le lac Karihani, la zone humide de Tsararano, la retenue collinaire de Combani et la zone humide de Tsimkoura.

Ces résultats pourront être affinés dans le cadre de la mise en œuvre du PNA Crabier blanc à Mayotte. En effet, le suivi des sites d'alimentation sera intégré aux fiches actions de ce PNA. De nouvelles analyses telles que l'âge-ratio ou encore l'origine des individus sur les sites d'alimentation (utilisation spatio-temporelle) pourront être mise en place en parallèle.

Bibliographie

IUCN, 2014. The IUCN Red List of Threatened Species, 2014. Version 2014.3. www.iucnredlist.org. Downloaded on 12 January 2015.

Jeanne F., Laubin A., Oussen B., Cremades C., Pusinéri C., & Lizot P., 2015. Bilan 2010/2015 des ardéidés nicheurs et menacés de Mayotte. GEPOMAY. 50 pages.

Pusineri C., Mdallah B. O., Cremades C., Lizot P., Gepomay, 2012. Dossier de demande de prise en considération pour la mise en place d'un Plan d'action en faveur du Héron crabier blanc (*Ardeola idae*). GEPOMAY/DEAL/CG/ONCFS. 55p.

IUCN France, MNHN & GEPOMAY, 2014. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre oiseaux de Mayotte. Paris, France. Dossier électronique.